



FONDS DE DOTATION AMBITION SAINT-DENIS

1 Rue de la République
SAINT-DENIS

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



Sommaire

FONDS DE DOTATION AMBITION SAINT-DENIS

Du 01/01/2025 Au 31/12/2025

<i>Compte rendu de travaux</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Annexes</i>	<i>6</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>7</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>11</i>
<i>Provisions</i>	<i>12</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>13</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>14</i>
<i>Charges constatés d'avance</i>	<i>15</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>16</i>
<i>Variation des fonds dédiés</i>	<i>17</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>18</i>
<i>Etats détaillés</i>	<i>19</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>20</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>21</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>22</i>

Compte rendu de travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 17 novembre 2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **FONDS DE DOTATION AMBITION SAINT-DENIS** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 403 285 euros

Chiffre d'affaires : 3 749 euros

Résultat net comptable : 4 118 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à SAINT DENIS

Signature

Adrien MEYRAND
Expert-Comptable
COMPTABILITE ASSISTANCE CONSEIL

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 349	286	1 063	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	1 349	286	1 063	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	82 693	50 000	32 693	76 199
	Charges constatées d'avance				48 333
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	369 529		369 529	346 884
	TOTAL (III)	452 222	50 000	402 222	471 416
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025		31/12/2024	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise				
	Fonds propres statutaires		15 000		15 000
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
FONDS PROPRES	Autres				
	Report à nouveau		171 686		243 332
	Excédent ou déficit de l'exercice		4 118		(71 646)
	Total des fonds propres (situation nette)		190 804		186 686
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des autres fonds propres				
	Total des fonds propres		190 804		186 686
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes				
Fonds reportés et dédiés	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		82 715		39 017
	Total des fonds reportés et dédiés		82 715		39 017
Provisions	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Provisions	Total des provisions				
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières divers (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 075		13 101
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales		14 114		6 645
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		30 000		97 500
	Produits constatés d'avance		73 577		128 467
	Total des dettes (1)		129 766		245 712
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL PASSIF			403 285		471 416
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			129 766		245 712
(2) Dont emprunts participatifs					

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	29	
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 749	1 270
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	519 721	531 283
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	28 857	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 798	6
	Total des produits d'exploitation	554 155	532 559
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	70 056	27 642
	Aides financières	287 825	466 066
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 422	6 842
	Salaires	48 917	50 970
	Cotisations sociales	18 176	21 253
	Dotation aux amortissements et dépréciations	50 286	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	72 555	39 017
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	1 022	3
	Total des charges d'exploitation	553 259	611 793
RESULTAT D'EXPLOITATION		896	(79 234)

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		896	(79 234)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 253	10 083
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		4 253	10 083
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		82
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			82
RESULTAT FINANCIER		4 253	10 001
RESULTAT COURANT avant impôts		5 149	(69 233)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 031	2 413
TOTAL DES PRODUITS		558 408	542 642
TOTAL DES CHARGES		554 290	614 288
EXCEDENT ou DEFICIT		4 118	(71 646)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		6 000	6 000
Prestations en nature		116	28 272
Bénévolat			
TOTAL		6 116	34 272
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		6 000	6 000
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		116	28 272
Personnel bénévole			
TOTAL		6 116	34 272

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **403 285** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **558 408** euros et un total **charges** de **554 290** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 118** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 et du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre nonobstant les effets de la première application du règlement ANC n°2022-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de réglementation et donc un changement de méthode comptable.

Les effets de cette réglementation sont modérés sur les comptes du fonds de dotation. Toutefois, pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles"

Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Le fonds de dotation Ambition Saint-Denis a pour objet de financer toutes actions locales d'intérêt général visant à accompagner la municipalité et les acteurs associatifs sur un territoire inclusif, solidaire, émancipateur et durable.

Ses ressources de fonctionnement proviennent principalement des dons collectés.

Le fonds de dotations dispose de moyens humains avec notamment son directeur ayant pour rôle principal de collecter des fonds auprès de mécènes.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Ainsi, au 31 décembre 2025, une dépréciation a été comptabilisée pour 50 000 euros concernant deux conventions de mécénat signées pour les années 2022, 2023 et 2024 apparaissant en produits à recevoir mais qui n'ont toujours pas été encaissées malgré plusieurs relances.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Mécénats et Fonds dédiés

Le Fonds de dotation a comptabilisé des dons en numéraire sur l'exercice 2025 pour un total de 519 721 euros se décomposant de la façon suivante :

- 283 089 euros de dons non affectés pour permettre au fonds de dotation de remplir son objet social ;
- 236 632 euros de dons affectés à un projet spécifique.

En cas de non utilisation au cours de l'exercice des dons affectés conformément à la volonté du donateur, il convient de comptabiliser un fonds dédié.

Règles et Méthodes Comptables

Au 31 décembre 2025, les dons affectés non encore utilisés ont été comptabilisés en fonds dédiés pour un montant de 82 715 €.

A noter que sur les dons affectés, le fonds de dotation affecte une quote-part de ses frais généraux afin de couvrir notamment les frais liés à la collecte des fonds et la gestion des versements des fonds reçus.

Contributions volontaires en nature

En complément des dons en numéraire, le fonds de dotation a bénéficié de contributions volontaires en nature sous la forme de dons en nature à hauteur de 6 000 euros et de prestations en nature à hauteur de 116 euros, soit un total de 6 116 euros.

Le fonds de dotation bénéficie également d'une mise à disposition gratuite de locaux au sein de l'Office de Tourisme de Saint-Denis. Cette mise à disposition n'est pas valorisée.

Chiffre d'affaires

Le fonds de dotation a réalisé des prestations de services au cours de l'exercice générant un chiffre d'affaires de 3 749 €. Cette activité reste exonérée car elle est accessoire et le montant des recettes générées reste inférieur à 80 011 € (seuil applicable en 2025)

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes supportés par le fonds de dotation se sont élevés à 4 320 euros au cours de l'exercice 2025.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture pouvant avoir une incidence significative n'a eu lieu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

Règles et Méthodes Comptables

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Aucune rémunération n'est versée aux organes d'administration.

Engagement de retraite

L'engagement de retraite au 31 décembre 2025 n'est pas significatif compte tenu du nombre de salariés employés par le fonds de dotation et de leur embauche récente.

Fiscalité

Le fonds de dotation est à but non lucratif et, à ce titre, exonéré des impôts commerciaux (IS, TVA et CET) à l'exception de l'impôt sur les sociétés au taux réduit sur les revenus financiers qui s'élève à 1 031 € pour l'année 2025.

Ses activités lucratives accessoires restent exonérées tant qu'elles ne dépassent pas le seuil de 80 011 €.

Comme toutes entités non lucratives et donc non soumises à TVA, le fonds de dotation est soumis à la taxe sur les salaires. Un montant de 3 191 € a été payé par le fonds de dotation au titre de l'exercice 2025.

Avantages et ressources provenant de l'étranger

Le fonds de dotation a perçu un don de 150 000 \$ provenant de l'étranger au cours du mois de septembre 2025. Ce don a été versé par virement de la part d'une fondation d'entreprise dont le siège social est basé aux Etats-Unis.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	38	38	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	82 654	82 654	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	82 693	82 693	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 075	12 075		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	6 265	6 265		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 738	5 738		
	Impôts sur les bénéfices	1 031	1 031		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 080	1 080		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	30 000	30 000		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	73 577	73 577		
	TOTAL DES DETTES	129 766	129 766		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres		50 000		50 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		50 000		50 000
	TOTAL GENERAL		50 000		50 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			50 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		50 705
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS - FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>11 400</i>	11 400
Dettes fiscales et sociales <i>PROV CONGES PAYES</i> <i>PERSONNEL - PRIMES A PAYER</i> <i>ORG SOC CH/CONGES PAYES</i> <i>FORMATION PROFESSIONNELLE</i>	<i>4 670</i> <i>1 595</i> <i>2 264</i> <i>776</i>	9 305
Autres dettes <i>CHARGES A PAYER</i>	<i>30 000</i>	30 000

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		82 654
Autres créances <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	82 654	82 654

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges diverses d'exploitation pour 2025			
Subventions versées concernant projet 2025			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Conventions de mécénat 2026		73 577	73 577
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			73 577

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	243 332	(71 646)			171 686
Excédent ou déficit de l'exercice	(71 646)	71 646	4 118		4 118
Situation nette	186 686		4 118		190 804
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	186 686		4 118		190 804

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la dotation initiale versée par les trois fondateurs du fonds de dotation.

Cette dotation initiale est non consommable.

Etats financiers au 31/12/2025

Etats détaillés

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	1 062,96	0,26			1 062,96	
Autres immobilisations corporelles	1 062,96	0,26			1 062,96	
21830000 MAT. DE BUREAU & INFORMATIQUE	1 349,00	0,33			1 349,00	
28183000 AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	(286,04)	-0,07			(286,04)	
TOTAL IV - Actif Circulant NET	402 222,28	99,74	471 415,72	100,00	(69 193,44)	-14,68
Autres créances	32 692,87	8,11	76 198,59	16,16	(43 505,72)	-57,10
421 00000 REMUNERATION	38,42	0,01			38,42	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	82 654,45	20,50	76 198,59	16,16	6 455,86	8,47
49600000 DEPRECIATION MECENAT A RECEVOIR	(50 000,00)	-12,40			(50 000,00)	
Charges constatées d'avance			48 333,00	10,25	(48 333,00)	-100,00
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			48 333,00	10,25	(48 333,00)	-100,00
Disponibilités	369 529,41	91,63	346 884,13	73,58	22 645,28	6,53
51210000 SOCIETE GENERALE	176 458,76	43,76	158 110,49	33,54	18 348,27	11,60
51220000 COMPTES A TERME	82 659,52	20,50	80 627,93	17,10	2 031,59	2,52
51230000 LIVRET ASSOCIATIONS	110 400,73	27,38	108 135,55	22,94	2 265,18	2,09
51240000 LIVRET A	10,40		10,16		0,24	2,36
TOTAL DU BILAN ACTIF	403 285,24	100,00	471 415,72	100,00	(68 130,48)	-14,45

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Total des fonds propres	190 804,15	<i>47,31</i>	186 686,27	<i>39,60</i>	4 117,88	<i>2,21</i>
Total des fonds propres (situation nette)	190 804,15	<i>47,31</i>	186 686,27	<i>39,60</i>	4 117,88	<i>2,21</i>
Fonds propres sans droit de reprise - Fonds statutaires	15 000,00	<i>3,72</i>	15 000,00	<i>3,18</i>		
10231000 DOTATIONS NON CONSOMPTIBLES INI	15 000,00	<i>3,72</i>	15 000,00	<i>3,18</i>		
Report à nouveau	171 686,27	<i>42,57</i>	243 331,81	<i>51,62</i>	(71 645,54)	<i>-29,44</i>
11000000 REPORT A NOUVEAU	171 686,27	<i>42,57</i>	243 331,81	<i>51,62</i>	(71 645,54)	<i>-29,44</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	4 117,88	<i>1,02</i>	(71 645,54)	<i>-15,20</i>	75 763,42	<i>105,75</i>
Total des autres fonds propres						
Total autres fonds propres						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés	82 715,00	<i>20,51</i>	39 017,00	<i>8,28</i>	43 698,00	<i>112,00</i>
Fonds dédiés sur ress. liées à la générosité du public	82 715,00	<i>20,51</i>	39 017,00	<i>8,28</i>	43 698,00	<i>112,00</i>
19500000 FDS DEDIES CONTRIB FINANCIERES	82 715,00	<i>20,51</i>	39 017,00	<i>8,28</i>	43 698,00	<i>112,00</i>
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	129 766,09	<i>32,18</i>	245 712,45	<i>52,12</i>	(115 946,36)	<i>-47,19</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 075,00	<i>2,99</i>	13 101,00	<i>2,78</i>	(1 026,00)	<i>-7,83</i>
040C 100000 FOURN. COMPTE COLLECTIF	675,00	<i>0,17</i>	621,00	<i>0,13</i>	54,00	<i>8,70</i>
40810000 FRS - FACTURES NON PARVENUES	11 400,00	<i>2,83</i>	12 480,00	<i>2,65</i>	(1 080,00)	<i>-8,65</i>
Dettes fiscales et sociales	14 113,94	<i>3,50</i>	6 644,78	<i>1,41</i>	7 469,16	<i>112,41</i>
42820100 PROV CONGES PAYES	4 670,00	<i>1,16</i>	440,00	<i>0,09</i>	4 230,00	<i>961,36</i>
42860000 PERSONNEL - PRIMES A PAYER	1 595,00	<i>0,40</i>			1 595,00	
43100000 URSSAF D'ILE DE FRANCE (91072962300	2 123,00	<i>0,53</i>	663,00	<i>0,14</i>	1 460,00	<i>220,21</i>
43702000 APICIL PREVOYANCE (APICIL) (A1-000	138,38	<i>0,03</i>	1 784,28	<i>0,38</i>	(1 645,90)	<i>-92,24</i>
43703000 MALAKOFF MEDERIC (RETRAITE)	436,71	<i>0,11</i>	146,83	<i>0,03</i>	289,88	<i>197,43</i>
43820100 ORG SOC CH/CONGES PAYES	2 264,00	<i>0,56</i>	178,00	<i>0,04</i>	2 086,00	<i>N/S</i>
43860000 FORMATION PROFESSIONNELLE	775,85	<i>0,19</i>	957,67	<i>0,20</i>	(181,82)	<i>-18,99</i>
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	415,00	<i>0,10</i>			415,00	
44400000 IMPOTS SOCIETE	1 031,00	<i>0,26</i>	2 413,00	<i>0,51</i>	(1 382,00)	<i>-57,27</i>
44710000 TAXE SUR LES SALAIRES	665,00	<i>0,16</i>	62,00	<i>0,01</i>	603,00	<i>972,58</i>
Autres dettes	30 000,00	<i>7,44</i>	97 500,00	<i>20,68</i>	(67 500,00)	<i>-69,23</i>
46860000 CHARGES A PAYER	30 000,00	<i>7,44</i>	97 500,00	<i>20,68</i>	(67 500,00)	<i>-69,23</i>
Produits constatés d'avance	73 577,15	<i>18,24</i>	128 466,67	<i>27,25</i>	(54 889,52)	<i>-42,73</i>
48700000 PRODUIT CONSTATE D'AVANCE	73 577,15	<i>18,24</i>	128 466,67	<i>27,25</i>	(54 889,52)	<i>-42,73</i>
Total du passif	403 285,24	<i>100,00</i>	471 415,72	<i>100,00</i>	(68 130,48)	<i>-14,45</i>

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	554 154,67	100,00	532 559,06	100,00	21 595,61	4,06
Cotisations	28,91	0,01			28,91	
75600000 GAINS DE CHANGE CREANCES/DETTES	28,91	0,01			28,91	
Ventes de biens et services	3 749,35	0,68	1 270,10	0,24	2 479,25	195,20
Ventes de prestations de service	3 749,35	0,68	1 270,10	0,24	2 479,25	195,20
70810000 PRODUITS ANNEXES	3 749,35	0,68	1 270,10	0,24	2 479,25	195,20
Produits de tiers financeurs	519 721,44	93,79	531 283,33	99,76	(11 561,89)	-2,18
Ressources générosité du public - Mécénats	519 721,44	93,79	531 283,33	99,76	(11 561,89)	-2,18
75420000 MECENATS	519 721,44	93,79	531 283,33	99,76	(11 561,89)	-2,18
Autres produits d'exploitation	30 654,97	5,53	5,63		30 649,34	N/S
Utilisations des fonds dédiés	28 857,00	5,21			28 857,00	
78950000 UTILISATION FONDS DEDIES	28 857,00	5,21			28 857,00	
Autres produits	1 797,97	0,32	5,63		1 792,34	N/S
75800000 PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	1 797,97	0,32	5,63		1 792,34	N/S
Total des charges d'exploitation	553 258,66	99,84	611 793,01	114,88	(58 534,35)	-9,57
Autres achats et charges externes	70 055,80	12,64	27 642,39	5,19	42 413,41	153,44
60640000 FOURNITURES BUREAU	106,87	0,02	501,89	0,09	(395,02)	-78,71
61110000 SITE HERBERGEMENT / INTERNET	115,37	0,02	112,40	0,02	2,97	2,64
61321000 LOCATION PHILANTHRO - LAB			1 814,40	0,34	(1 814,40)	-100,00
61600000 ASSURANCES	246,37	0,04	223,16	0,04	23,21	10,40
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	137,36	0,02			137,36	
61850000 FRAIS COLLOQUES/SEMINAIRES/CONF	342,00	0,06			342,00	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	8 628,00	1,56	7 215,00	1,35	1 413,00	19,58
62262000 HONORAIRES JURIDIQUE	3 019,00	0,54	300,00	0,06	2 719,00	906,33
62263000 HONORAIRES CAC	4 320,00	0,78	7 560,00	1,42	(3 240,00)	-42,86
62330000 FRAIS PUBLICITE/COMMUNICATION	41 915,80	7,56	2 062,50	0,39	39 853,30	N/S
62510000 DEPLACEMENTS	5 669,37	1,02	594,30	0,11	5 075,07	853,96
62571000 RECEPTION	3 821,62	0,69	5 733,46	1,08	(1 911,84)	-33,35
62600000 FRAIS POST AUX	8,23		11,28		(3,05)	-27,04
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 425,81	0,26	1 406,06	0,26	19,75	1,40
62811000 ABONNEMENTS			107,94	0,02	(107,94)	-100,00
62812000 COTISATIONS	300,00	0,05			300,00	
Aides financières	287 824,60	51,94	466 066,00	87,51	(178 241,40)	-38,24
65700000 SUBVENTIONS VERSEES	287 824,60	51,94	466 066,00	87,51	(178 241,40)	-38,24
Impôts, taxes et versements assimilés	4 422,37	0,80	6 842,40	1,28	(2 420,03)	-35,37
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	3 191,20	0,58	5 552,94	1,04	(2 361,74)	-42,53
63330000 FORMATION CONTINUE CDI	1 112,47	0,20	1 142,93	0,21	(30,46)	-2,67
63331000 DEVELOPPEMENT PARITARISME	118,70	0,02	146,53	0,03	(27,83)	-18,99
Salaires	48 917,17	8,83	50 969,60	9,57	(2 052,43)	-4,03
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	42 396,87	7,65	52 289,62	9,82	(9 892,75)	-18,92
64120000 CONGES PAYES	4 230,00	0,76	(2 003,00)	-0,38	6 233,00	311,18
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 595,00	0,29			1 595,00	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	695,30	0,13	682,98	0,13	12,32	1,80

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Cotisations sociales	18 175,78	3,28	21 252,85	3,99	(3 077,07)	-14,48
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	11 173,15	2,02	13 342,54	2,51	(2 169,39)	-16,26
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	16,61		297,57	0,06	(280,96)	-94,42
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRA	2 555,34	0,46	5 471,86	1,03	(2 916,52)	-53,30
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	1 807,17	0,33	2 231,76	0,42	(424,59)	-19,02
64581000 COTISATIONS AUX ORG. PREVOYANCES	537,51	0,10	1 052,12	0,20	(514,61)	-48,91
64590000 CHARGES SOCIALES S/CP	2 086,00	0,38	(1 143,00)	-0,21	3 229,00	282,50
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50 286,04	9,07			50 286,04	
68112000 DOT. AMORT. IMMO. CORPOR.	286,04	0,05			286,04	
68170000 PROVISION DEPRECIATION ACTIFS CI	50 000,00	9,02			50 000,00	
Reports en fonds dédiés	72 555,00	13,09	39 017,00	7,33	33 538,00	85,96
68950000 REPORT FDS DEDIES CONT FINANC.	72 555,00	13,09	39 017,00	7,33	33 538,00	85,96
Autres charges	1 021,90	0,18	2,77		1 019,13	N/S
65600000 PERTES DE CHANGES CREANCES/DET	101,28	0,02			101,28	
65800000 CHARGES GESTION COURANTE	920,62	0,17	2,77		917,85	N/S
Résultat d'exploitation	896,01	0,16	(79 233,95)	-14,88	80 129,96	101,13
Total des produits financiers	4 252,87	0,77	10 083,35	1,89	(5 830,48)	-57,82
Autres intérêts et produits assimilés	4 252,87	0,77	10 083,35	1,89	(5 830,48)	-57,82
76800000 AUTRES PDT'S FINANCIERS	4 252,87	0,77	10 083,35	1,89	(5 830,48)	-57,82
Total des charges financières			81,94	0,02	(81,94)	-100,00
Différences négatives de change			81,94	0,02	(81,94)	-100,00
66600000 PERTES DE CHANGE FINANCIERES			81,94	0,02	(81,94)	-100,00
Résultat financier	4 252,87	0,77	10 001,41	1,88	(5 748,54)	-57,48
Résultat courant avant impôts	5 148,88	0,93	(69 232,54)	-13,00	74 381,42	107,44
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	1 031,00	0,19	2 413,00	0,45	(1 382,00)	-57,27
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 031,00	0,19	2 413,00	0,45	(1 382,00)	-57,27
Excédent ou déficit de l'exercice	4 117,88	0,74	(71 645,54)	-13,45	75 763,42	105,75
Contributions volontaires en nature	6 116,00	1,10	34 272,44	6,44	(28 156,44)	-82,15
Dons en nature	6 000,00	1,08	6 000,00	1,13		
87000000 DONSEN NATURE	6 000,00	1,08	6 000,00	1,13		
Prestations en nature	116,00	0,02	28 272,44	5,31	(28 156,44)	-99,59
87100000 PRESTATIONS EN NATURE	116,00	0,02	28 272,44	5,31	(28 156,44)	-99,59

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Charges des contributions volontaires en nature	6 116,00	1,10	34 272,44	6,44	(28 156,44)	-82,15
Secours en nature	6 000,00	1,08	6 000,00	1,13		
86000000 DONS EN NATURE	6 000,00	1,08	6 000,00	1,13		
Prestations	116,00	0,02	28 272,44	5,31	(28 156,44)	-99,59
86200000 PRESTATIONS EN NATURE	116,00	0,02	28 272,44	5,31	(28 156,44)	-99,59



AMBITION SAINT DENIS

Fonds de dotation

1, rue de la République

93200 SAINT DENIS

SIREN : 910 729 623

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

27, rue du Général de Gaulle – 78740 Vaux sur Seine



Fonds de dotation Ambition Saint Denis

1, rue de la République
93200 SAINT-DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres du conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation Ambition Saint Denis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

27, rue du Général de Gaulle – 78740 Vaux sur Seine



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe des comptes annuels concernant :

la note « Changement de méthode comptable » relative au changement de méthode comptable lié à l'application au 1^{er} janvier 2025 du règlement ANC n°2022-06 relatifs à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823.9 et R.823.7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Fonds dédiés :

Dans le cadre de notre mission, nous avons notamment porté notre attention sur les principes comptables appliqués par le fonds de dotation pour la comptabilisation des fonds dédiés figurant au passif pour un montant total de 82 715€ au 31 décembre 2025.

Notre approche a consisté à examiner les modalités de suivi de ces fonds, à apprécier le respect des principes comptables spécifiques aux fonds de dotation en matière de comptabilisation et de suivi des ressources affectées, ainsi qu'à nous assurer de leur correcte présentation au passif et en annexe.

Nous avons également vérifié que les informations figurant en annexe apportent une information pertinente et suffisante sur la nature, l'utilisation et l'affectation de ces fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

27, rue du Général de Gaulle – 78740 Vaux sur Seine



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Vaux sur Seine, le 8 juin 2026

LGPN & Associés

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie Régionale de Versailles et du Centre

DocuSigned by:

B4FE6AF6B164459...

Laurence Gardet

Associée

27, rue du Général de Gaulle – 78740 Vaux sur Seine



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

27, rue du Général de Gaulle – 78740 Vaux sur Seine

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 349	286	1 063	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		1 349	286	1 063	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	82 693	50 000	32 693	76 199
ACTIF CIRCULANT	Charges constatées d'avance				48 333
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	369 529		369 529	346 884
TOTAL (III)		452 222	50 000	402 222	471 416
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		453 571	50 286	403 285	471 416

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025		31/12/2024	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise				
	Fonds propres statutaires		15 000		15 000
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
FONDS PROPRES	Autres				
	Report à nouveau		171 686		243 332
	Excédent ou déficit de l'exercice		4 118		(71 646)
	Total des fonds propres (situation nette)		190 804		186 686
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des autres fonds propres				
	Total des fonds propres		190 804		186 686
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes				
Fonds reportés et dédiés	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		82 715		39 017
	Total des fonds reportés et dédiés		82 715		39 017
Provisions	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Provisions	Total des provisions				
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières divers (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 075		13 101
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales		14 114		6 645
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
DETTES	Autres dettes		30 000		97 500
	Produits constatés d'avance		73 577		128 467
	Total des dettes (1)		129 766		245 712
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL PASSIF			403 285		471 416
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			129 766		245 712
(2) Dont emprunts participatifs					

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	29	
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 749	1 270
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	519 721	531 283
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	28 857	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 798	6
	Total des produits d'exploitation	554 155	532 559
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	70 056	27 642
	Aides financières	287 825	466 066
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 422	6 842
	Salaires	48 917	50 970
	Cotisations sociales	18 176	21 253
	Dotation aux amortissements et dépréciations	50 286	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	72 555	39 017
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	1 022	3
	Total des charges d'exploitation	553 259	611 793
RESULTAT D'EXPLOITATION		896	(79 234)

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		896	(79 234)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 253	10 083
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		4 253	10 083
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		82
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			82
RESULTAT FINANCIER		4 253	10 001
RESULTAT COURANT avant impôts		5 149	(69 233)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 031	2 413
TOTAL DES PRODUITS		558 408	542 642
TOTAL DES CHARGES		554 290	614 288
EXCEDENT ou DEFICIT		4 118	(71 646)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		6 000	6 000
Prestations en nature		116	28 272
Bénévolat			
TOTAL		6 116	34 272
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		6 000	6 000
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		116	28 272
Personnel bénévole			
TOTAL		6 116	34 272

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **403 285** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **558 408** euros et un total **charges** de **554 290** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 118** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 et du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre nonobstant les effets de la première application du règlement ANC n°2022-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de réglementation et donc un changement de méthode comptable.

Les effets de cette réglementation sont modérés sur les comptes du fonds de dotation. Toutefois, pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles"

Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Le fonds de dotation Ambition Saint-Denis a pour objet de financer toutes actions locales d'intérêt général visant à accompagner la municipalité et les acteurs associatifs sur un territoire inclusif, solidaire, émancipateur et durable.

Ses ressources de fonctionnement proviennent principalement des dons collectés.

Le fonds de dotations dispose de moyens humains avec notamment son directeur ayant pour rôle principal de collecter des fonds auprès de mécènes.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Ainsi, au 31 décembre 2025, une dépréciation a été comptabilisée pour 50 000 euros concernant deux conventions de mécénat signées pour les années 2022, 2023 et 2024 apparaissant en produits à recevoir mais qui n'ont toujours pas été encaissées malgré plusieurs relances.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Mécénats et Fonds dédiés

Le Fonds de dotation a comptabilisé des dons en numéraire sur l'exercice 2025 pour un total de 519 721 euros se décomposant de la façon suivante :

- 283 089 euros de dons non affectés pour permettre au fonds de dotation de remplir son objet social ;
- 236 632 euros de dons affectés à un projet spécifique.

En cas de non utilisation au cours de l'exercice des dons affectés conformément à la volonté du donateur, il convient de comptabiliser un fonds dédié.

Règles et Méthodes Comptables

Au 31 décembre 2025, les dons affectés non encore utilisés ont été comptabilisés en fonds dédiés pour un montant de 82 715 €.

A noter que sur les dons affectés, le fonds de dotation affecte une quote-part de ses frais généraux afin de couvrir notamment les frais liés à la collecte des fonds et la gestion des versements des fonds reçus.

Contributions volontaires en nature

En complément des dons en numéraire, le fonds de dotation a bénéficié de contributions volontaires en nature sous la forme de dons en nature à hauteur de 6 000 euros et de prestations en nature à hauteur de 116 euros, soit un total de 6 116 euros.

Le fonds de dotation bénéficie également d'une mise à disposition gratuite de locaux au sein de l'Office de Tourisme de Saint-Denis. Cette mise à disposition n'est pas valorisée.

Chiffre d'affaires

Le fonds de dotation a réalisé des prestations de services au cours de l'exercice générant un chiffre d'affaires de 3 749 €. Cette activité reste exonérée car elle est accessoire et le montant des recettes générées reste inférieur à 80 011 € (seuil applicable en 2025)

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes supportés par le fonds de dotation se sont élevés à 4 320 euros au cours de l'exercice 2025.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture pouvant avoir une incidence significative n'a eu lieu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

Règles et Méthodes Comptables

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Aucune rémunération n'est versée aux organes d'administration.

Engagement de retraite

L'engagement de retraite au 31 décembre 2025 n'est pas significatif compte tenu du nombre de salariés employés par le fonds de dotation et de leur embauche récente.

Fiscalité

Le fonds de dotation est à but non lucratif et, à ce titre, exonéré des impôts commerciaux (IS, TVA et CET) à l'exception de l'impôt sur les sociétés au taux réduit sur les revenus financiers qui s'élève à 1 031 € pour l'année 2025.

Ses activités lucratives accessoires restent exonérées tant qu'elles ne dépassent pas le seuil de 80 011 €.

Comme toutes entités non lucratives et donc non soumises à TVA, le fonds de dotation est soumis à la taxe sur les salaires. Un montant de 3 191 € a été payé par le fonds de dotation au titre de l'exercice 2025.

Avantages et ressources provenant de l'étranger

Le fonds de dotation a perçu un don de 150 000 \$ provenant de l'étranger au cours du mois de septembre 2025. Ce don a été versé par virement de la part d'une fondation d'entreprise dont le siège social est basé aux Etats-Unis.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	38	38	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	82 654	82 654	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		82 693	82 693	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 075	12 075		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	6 265	6 265		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 738	5 738		
	Impôts sur les bénéfices	1 031	1 031		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 080	1 080		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	30 000	30 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	73 577	73 577		
TOTAL DES DETTES		129 766	129 766		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres		50 000		50 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		50 000		50 000
	TOTAL GENERAL		50 000		50 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			50 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		50 705
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 400
<i>FRS - FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>11 400</i>	
Dettes fiscales et sociales		9 305
<i>PROV CONGES PAYES</i>	<i>4 670</i>	
<i>PERSONNEL - PRIMES A PAYER</i>	<i>1 595</i>	
<i>ORG SOC CH/CONGES PAYES</i>	<i>2 264</i>	
<i>FORMATION PROFESSIONNELLE</i>	<i>776</i>	
Autres dettes		30 000
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>30 000</i>	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		82 654
Autres créances		82 654
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>82 654</i>	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges diverses d'exploitation pour 2025			
Subventions versées concernant projet 2025			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Conventions de mécénat 2026		73 577	73 577
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			73 577

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	243 332	(71 646)			171 686
Excédent ou déficit de l'exercice	(71 646)	71 646	4 118		4 118
Situation nette	186 686		4 118		190 804
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	186 686		4 118		190 804

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la dotation initiale versée par les trois fondateurs du fonds de dotation.

Cette dotation initiale est non consommable.